



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE GENERALE



Distr.
GENERALE

A/6850/Add.2
6 octobre 1967
FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS-
ESPAGNOL-
FRANCAIS

Vingt-deuxième session

ORDRE DU JOUR DE LA VINGT-DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Additif

1. A sa 1583ème séance plénière, le 6 octobre 1967, l'Assemblée générale a décidé de donner le nouveau libellé suivant au point 92 de son ordre du jour :

"Examen de la question de l'affectation à des fins exclusivement pacifiques du lit des mers et des océans ainsi que de leur sous-sol, en haute mer, au-delà des limites de la juridiction nationale actuelle, et de l'exploitation de leurs ressources dans l'intérêt de l'humanité."

2. A la même séance, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau (A/6840/Add.2, par. 2), d'inscrire la question suivante à son ordre du jour :

"97. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les institutions internationales associées à l'Organisation des Nations Unies."

3. A la même séance, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau (A/6840/Add.2, par. 3), d'ajouter l'alinéa suivant au point 33 de son ordre du jour (Question de Corée) :

"c) Dissolution de la Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée."
